

Jules Falquet

**La combinatoire**  
*straight*

Colonialisme, violences sexuelles  
et Bâtard·es du capital

SERVICE DE PRESSE  
NE PAS DIFFUSER

Éditions Amsterdam  
2025

# 8.

## Les enfants illégitimé·es : des « accidents » bien utiles

Voici enfin le moment d'aborder la deuxième dimension de la combinatoire *straight* : la filiation et les enfants. Enfants qui sont en réalité la raison d'être primordiale des alliances matrimoniales et qui les surdéterminent en grande partie.

Cependant, je n'aborderai pas le cas de tous-tes les enfants, loin s'en faut. En effet, les enfants du côté légitime de l'alliance sont déjà largement étudié·es. Pour la plupart, malgré les accidents toujours possibles et les violences routinières de toutes sortes, y compris graves, qui ne les épargnent aucunement, iels sont inscrit·es dans un arbre généalogique qui les soutient. Leur destin est relativement facile à prévoir, leur rôle social est connu.

Je veux me concentrer ici sur des enfants au sort beaucoup plus incertain, qui ont vu le jour sous les auspices de

l'anti-alliance relative ou, dans une moindre mesure, des alliances interdites ou des franges les plus fragiles et déconsidérées de l'alliance légitime. Ce sont des enfants « flottant-es », qu'on dit souvent être des « accidents » et qui n'ont pas été solidement inscrit-es par l'alliance légitime de leurs géniteur-rices dans un destin social clairement tracé et protégé. C'est pourquoi je les nommerai ici non pas « illégitimes », car aucun enfant ne l'est, mais socialement « illégitimé-es ». Complètement détaché-es de l'arbre généalogique, ou rattaché-es, plutôt qu'à de grands arbres au tronc vertical, à des buissons foisonnants, leur futur est mal ou pas du tout assuré. Leur sort souvent cruel contredit frontalement les discours enchantés sur l'enfance et l'affirmation selon laquelle toute naissance serait une bénédiction.

Ces enfants sont presque systématiquement invisibilisé-es, passé-es sous silence. Pourtant, iels s'avèrent bien plus important-es quantitativement et qualitativement qu'on ne pourrait le penser au premier abord. En effet, à chaque période historique, ces enfants naissent – parfois en grand nombre – et jouent des rôles clés dans les sociétés qui les produisent. J'explorerai ici le double visage de cette enfance illégitimée, négligée mais foisonnante, qui navigue comme elle le peut sur la ligne de crête qui sépare, ou plutôt qui associe étroitement, l'indignité sociale et l'utilité sociale.

Je présenterai d'abord une proposition de typologie de ces enfants illégitimé-es et leurs principaux points communs. Je m'attacherai ensuite à décrire un certain nombre de destins professionnels et politiques qui les attendent – sans omettre les devenirs-autres et les lignes de fuite que certain-es ont réussi à tracer. Enfin, je reviendrai sur l'exemple historique de la colonisation européenne d'Abya Yala pour analyser plus avant les logiques de production d'enfants illégitimé-es.

### Diversité et points communs

Je parlerai ici essentiellement des enfants de l'anti-alliance, de loin les plus nombreux-ses parmi les enfants illégitimé-es, et, dans une moindre mesure, des enfants de l'alliance interdite. On peut aussi trouver à leurs côtés un certain nombre d'enfants d'alliances légitimes, généralement les plus dévalorisées, qui se trouvent fragilisés par le décès d'un-e des parents ou des deux, par leur séparation – ou par des conflits d'attribution, par exemple dans des cas d'alliance matrimoniale entre des parents issu-es de combinatoires *straight* trop différentes.

#### *Enfants de putain, Bâtard-es et Métis-ses*

Bien que la réalité soit toujours plus complexe, et en essayant de penser à différentes combinatoires *straight*, je voudrais visualiser trois grands types de situations :

– Celle des « enfants de putain » (comme leur nom l'indique). Trois configurations peuvent se présenter : ni leur génitrice ni aucun homme ne les ont reconnu-es ; leur mère les a pris-es en charge mais aucun homme ne les a reconnu-es ; leur mère a fait en sorte qu'ils soient reconnu-es ou au moins pris-es en charge par un homme même s'il ne s'agit pas de leur géniteur, en les intégrant à posteriori dans une alliance légitime (ce qui peut leur permettre d'espérer atteindre une situation plus protégée, incluant éventuellement le passage dans une meilleure position dans les rapports sociaux de classe notamment).

– Celle des Bâtard-es et les Métis-ses (enfants d'alliances interdites mais tolérées et de l'anti-alliance relative, essentiellement du viol ancillaire-esclavagiste). Je nommerai ici « Bâtard-es » les enfants de la différence de classe qui n'a pas été sanctionnée par une alliance légitime. Il peut s'agir d'enfants

dont le géniteur est bourgeois, propriétaire ou aristocrate et la mère, modeste prolétaire ou paysanne. Il se peut cependant que la différence de classe soit moins importante et que la mère n'ait simplement pas souhaité ou pu entrer dans une alliance légitime pour d'autres raisons (géniteur déjà marié, notamment). Les cas de mères de classe franchement supérieure à celle du géniteur sont assez rares. Je nommerai « Métis-ses », dans des cadres où l'idée moderne de race s'est imposée, les enfants de la différence de race qui n'a pas pris place dans une alliance légitime – mon utilisation est donc bien plus étroite que celle du sens commun actuel<sup>1</sup>. Elle recouvre pourtant déjà des situations très variées. En effet, le géniteur-père peut être blanc et la mère-génitrice, racisée, ou l'inverse – les proportions variant selon les époques et les lieux. Ainsi, le Brésil colonial voit naître beaucoup d'enfants d'anti-alliances relatives entre une mère afrodescendante esclavagisée ou libre mais pauvre et un géniteur plus clair, voire blanc et esclavagiste. Dans les sociétés du Nord contemporain, la migration, souvent plus masculine, et la relative liberté de choix matrimonial dont jouissent de nombreuses femmes ont produit un certain nombre d'enfants de mère blanche et de père racisé-migrant. L'impact de la position respective de sexe et de race des géniteur-rices-parents est plus ou moins important : il est faible dans une société comme le Brésil contemporain, bien plus élevé dans l'Asie de la période des guerres coloniales, où les enfants d'hommes asiatiques ayant « conquis » des femmes blanches

1. Le terme est extrêmement polysémique (selon les cultures, les périodes) et chargé. Par ailleurs, au plan « pratique », une personne peut avoir un phénotype qui sera lu comme métis parce que ses parents appartiennent à des « races » lues comme différentes, ou bien parce que ses deux parents sont elleux-mêmes métis-ses. Enfin, toutes les personnes métisses ne sont pas les enfants de l'anti-alliance, loin s'en faut.

échappaient partiellement à l'opprobre, tandis que les enfants de femmes asiatiques et de pères blancs étaient lu-es comme le fruit de l'anti-alliance relative (viol de guerre-colonial ou travail du sexe/prostitution). Ce qui confirme que le racisme ne vise pas toujours un phénotype, ni même le métissage en lui-même, mais souvent bien plutôt le fruit de certaines alliances matrimoniales. Les Métis-ses peuvent aussi être les enfants de deux personnes racisées : par exemple, des enfants d'anti-alliances relatives imposées par des Marrons à des femmes autochtones dans l'Abya Yala coloniale, ou des enfants d'alliances dévalorisées mais légitimes, comme pendant la période esclavagiste où des hommes noirs s'unissaient à des femmes autochtones libres pour garantir à leurs enfants la liberté « du ventre ». Enfin, la différence de « race » peut redoubler une différence de classe illégitime, et la personne métisse peut être également bâtarde – il s'agit d'ailleurs de la situation la plus commune à de nombreuses époques coloniales.

— En troisième lieu, il existe une multitude de configurations de viols de guerre-coloniaux et de viols « classiques » qui produisent des enfants qu'on ne sait guère comment désigner. Iels sont de fait Bâtard-es, Métis-ses, mais en général, ces termes ne viennent pas spontanément pour les désigner. Ce sont les enfants de l'ennemi, les enfants des bourreaux, les enfants du viol brut qu'on peine à nommer, à catégoriser, et dont, en somme, on ne parle pas. Ou du moins très rarement en tant que tel-les. Mais qui existent, parce que l'avortement est inaccessible, impossible, interdit, parce que l'infanticide n'a pas eu lieu, parce que la concernée, sa famille ou sa communauté a décidé de les laisser vivre malgré tout. Ou même parce qu'on a estimé que ces enfants devaient et méritaient de vivre – notamment dans les sociétés matrilineaires, où l'origine du géniteur est souvent peu importante.

*Une multitude invisibilisée et précaire*

Les enfants illégitimé-es peuvent, selon les espaces et les lieux, s'avérer extrêmement nombreux-ses, voire plus nombreux-ses que les enfants « légitimes ». Bien qu'il soit difficile de produire des chiffres, c'est très probablement le cas dans de nombreux espaces-temps au cours de la colonisation d'Abya Yala et sans doute dans d'autres histoires coloniales. Ces enfants jouent même un rôle absolument essentiel dans une partie des colonies de peuplement. Et en tout état de cause, iels forment, à travers les âges, une multitude variée et considérable.

Pourtant, ces enfants sont frappé-es d'une forte invisibilité et d'une puissante marginalisation sociale. Du côté du géniteur d'abord, de leur génitrice, de leur famille et de leur groupe ensuite, et enfin, dans les sociétés contemporaines, de la part des différentes institutions censées se pencher sur l'enfance et, éventuellement, la protéger.

Une des causes de cette invisibilité est liée à la difficulté de les nommer. « Enfants naturels », enfants de « filles-mères », enfants du viol, enfants de l'inceste : comment en parler sans faire de référence douloureuse ou offensante à leur origine, que leurs mères comme elleux-mêmes tendent à dissimuler ? Il n'est pas évident non plus de faire le lien entre les différentes catégories qui composent ce groupe, ce qui contribue à sa minimisation. En effet, en dehors de leur illégitimité sociale, ces enfants ne partagent pas de statut commun : iels sont régi-es par la diversité de statut de leur génitrice-mère, à laquelle iels sont généralement rattaché-es tant que celle-ci se trouve hors alliance matrimoniale légitime. Ainsi, iels sont généralement esclavagisé-es si leur génitrice l'est elle-même, racialisé-es si elle l'est, prolétaires si elle est prolétaire, paysan-nes si elle

est paysanne – même si leur géniteur est contremaître, soldat, propriétaire terrien, patron, libre, blanc. Ici, curieusement, les hommes ne se souviennent pas du tout de transmettre leur sang ou leur héritage.

Leur faible visibilité est également liée au fait qu'il s'agit majoritairement d'enfants qui grandissent dans une pauvreté bien plus grande que celle que peuvent expérimenter des enfants « équivalent-es » en termes de position dans les rapports sociaux de sexe, de race et de classe, mais rattaché-es à des unions légitimes. En effet, iels ne peuvent généralement bénéficier que du soutien de leur génitrice-mère. Or non seulement le statut de sexe, de classe et de race de celle-ci est lui-même généralement faible, mais l'imposition d'une anti-alliance a pu la disqualifier socialement encore davantage (fille-mère, porteuse d'un enfant du viol). Sans compter que la responsabilité matérielle d'un-e ou plusieurs enfants représente un coût important qui l'appauvrit plus encore. La pauvreté structurelle de la dyade mère-enfant, mise en évidence dans l'Occident contemporain par Christine Delphy (1974), explique l'importance, voire la nécessité absolue, pour la mère divorcée par exemple, d'entrer de nouveau dans une alliance légitime pour compléter ses revenus. Elle éclaire les stratégies des femmes pour tenter de transformer l'anti-alliance en alliance légitime, par l'entremise des enfants qu'elles ont produit-es, volontairement ou non.

Ainsi, une partie de ces enfants illégitimisé-es finit par rejoindre le côté légitime de la combinatoire *straight*, grâce aux stratégies de leur mère ou, plus tard, en mettant en place à leur propre niveau des stratégies matrimoniales complexes. Cependant, ces stratégies peuvent impliquer des années, voire des décennies de patience, sans aucune garantie qu'elles conduisent finalement au changement attendu. Elles

impliquent souvent de vivre partiellement sous le toit du géniteur, d'essayer d'acquérir une éducation différente de celle de la mère, éventuellement une autre langue et une autre religion, et, le cas échéant, de partager partiellement la vie de « demi-sœurs » et « demi-frères », souvent en position subalterne. Bien des enfants voient miroiter, parfois des années durant, un espoir de changement de statut, généralement informulé mais palpable – leur mère en faisant l'instrument supposé transformer le géniteur en époux légitime et en père officiel. Or, cet espoir est souvent déçu, ou réalisé trop tard et avec trop de sacrifices pour que l'enfant épouse pleinement les valeurs qui conviendraient à son nouveau statut de race et/ou de classe.

#### *La vie brève*

De manière générale, tous ces enfants illégitimé-es ne comptent pas parmi les mieux accueilli-es. Il s'agit même parfois d'enfants qu'on a tenté de « faire passer », sans succès, puis qu'on a peut-être laissé-es sans attentions et sans soins, dans l'espoir d'abréger leurs jours. En règle générale, leur venue au monde a été entourée d'un certain nombre de difficultés et, fréquemment, malgré leur complète innocence, d'une ambivalence ou d'une honte qui les éclabousse. Leur existence est menacée, parfois depuis le premier jour : ce sont les enfants dont Audre Lorde a dit qu'on ne s'attendait pas à les voir survivre (Lorde, 2003 [1984]). Leur santé physique et mentale peut s'en ressentir, leur espérance de vie aussi. Toute une partie de ces enfants n'atteint d'ailleurs pas, ou à peine, l'âge adulte.

Certain-es sont tout simplement abandonné-es à la naissance aux portes d'une institution religieuse ou charitable – je reviendrai dans le prochain chapitre sur les situations

d'abandon forcé et de vol d'enfants. Apparu à l'époque romaine avec les sens d'« exposé dans un lieu public », le patronyme Esposito est devenu le « nom de code » des enfants abandonnés dans l'Italie médiévale. Il s'agit encore aujourd'hui de l'un des prénoms les plus répandus à Naples. Nombre des enfants ainsi abandonnés ne survivent pas. Bien d'autres restent marqués à travers les générations : le patronyme Esposito a été utilisé 4 020 fois en France entre 1891 et 2000, et il est encore porté aujourd'hui par 19 314 personnes aux États-Unis, 2 909 en Italie et 440 en Espagne<sup>2</sup>.

L'abandon demeure un risque tout au long de l'enfance, de même que l'errance hors de structures stables alternant avec diverses formes d'enfermement, dans des orphelinats sordides, des « hôpitaux » au Moyen Âge, des foyers de l'assistance publique aujourd'hui, des couvents et autres institutions religieuses, ou, directement, des maisons de redressement et bagnes pour enfants, éloquemment décrits par Jean Genet dans son œuvre (1951 [1943]). C'est pourquoi, le plus souvent, leur formation laisse à désirer, parce qu'elle a consisté en une auto-formation sur le tas – qui n'a donc pas coûté bien cher à la société. À moins qu'il ne s'agisse d'une « non-formation », socialement entretenue à dessein.

### **Une utilité « paradoxale »**

En effet, alors qu'ils sont en apparence si indésirés et indésirables, ces enfants illégitimés produits en grand nombre, tout particulièrement à certains endroits de l'espace-temps, s'avèrent bien utiles en plusieurs points spécifiques du système productif et politique.

2. Recherches effectuées sur les sites [politologue.com](http://politologue.com) et [familysearch.org](http://familysearch.org).

*Destins professionnels : travailleur-ses agricoles,  
garçons en armes et fillettes de service*

Je propose ici d'inverser le regard sur les enfants illégitimé-es. On les imagine souvent se glisser furtivement dans toutes sortes d'emploi pour survivre, à la manière de ces « surnuméraires<sup>3</sup> » dont parle Marx. Bien plutôt, je montrerai ici qu'ils occupent une place importante dans plusieurs secteurs d'activité essentiels aux processus coloniaux et, plus largement, qu'ils sont à la base des dynamiques d'accumulation où il est difficile d'attirer la main-d'œuvre.

Historiquement, une énorme quantité des enfants illégitimé-es de la combinatoire *straight* ont été condamnés-es à la mise en esclavage, comme leur mère (dans des contextes coloniaux), ou à travailler aux champs (dans toutes sortes de sociétés agraires, aux côtés de la petite production familiale). En Abya Yala, iels ont constitué un énorme volant de main-d'œuvre sans laquelle il aurait extrêmement difficile de garantir la production de nourriture. Iels ont aussi formé l'immense majorité de la main-d'œuvre nécessaire pour les activités extractivistes – monoculture d'exportation et activités minières, en particulier. Iels ont été cette « race » moderne-coloniale à laquelle le statut de prolétaire, en quelque sorte protégé, a été et reste jusqu'à aujourd'hui, fermé – une race produite non seulement comme une nouvelle catégorie classificatoire de pouvoir mais aussi, concrètement, comme un ensemble d'enfants issu-es de la violence génitalisée imposée aux femmes colonisées et/ou esclavagisées.

Les autres enfants illégitimé-es, en Abya Yala ou ailleurs, se retrouvent avec pour principale alternative « professionnelle »

---

3. Voir, à leur sujet, le passionnant travail de thèse de Saliha Boussedra (2018).

ce que j'ai appelé ailleurs la « paire fatale » des « hommes en armes et des femmes de service » (Falquet, 2008 [2006]). Autrement dit, pour les filles et pour un certain nombre de garçons, le travail du sexe/la prostitution – qui s'avère aussi l'un des rares espaces de sociabilité et d'appui vers lequel se tourner, d'autant que les Métisses, surtout claires, sont souvent sur-sexualisées et érotisées. Un roman d'Isabel Allende, *L'Île sous la mer*, propose une grande fresque historique autour d'une femme, elle-même de mère noire et de père blanc, tenue en esclavage au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la vie se déroule entre Haïti, Cuba puis la Nouvelle-Orléans. La fille illégitimée que lui a imposée son maître, un grand propriétaire blanc, est une « quarteronne » claire. Compagne de jeu de son demi-frère blanc et légitime, son destin oscille significativement entre le bordel et le « plaçage » avec un jeune homme blanc pauvre mais honnête (Allende, 2010 [2009])<sup>4</sup>.

Pour un autre contexte colonial, un cas rapporté par la politiste états-unienne Cynthia Enloe illustre certaines logiques structurelles de l'anti-alliance relative (1989). Entre les années 1950 et 1970, de nombreuses femmes asiatiques ont pratiqué le travail du sexe/la prostitution autour des bases et des centres de détente militaires de l'armée états-unienne en Asie du Sud-Est. Malgré les « précautions » entourant ces anti-alliances relatives, certaines ont débouché sur des enfants. À la fois métis-ses et bâtard-es, les enfants de ces anti-alliances relatives ont généralement connu des jours difficiles et, souvent, l'abandon, de la part de leur géniteur mais également de leur génitrice. Parmi ces enfants non désiré-es, un

4. L'érotisation des « quarteronnes » a encore partiellement cours en Louisiane (où se déroule cette partie du roman d'Allende), comme en témoigne la fétichisation du personnage historique de Marie Laveau à la Nouvelle-Orléans.

groupe se détache cependant comme particulièrement indésirable : les enfants dont les géniteurs étaient... noirs. Enloe décrit comment beaucoup de ces enfants sont allés rejoindre le bataillon des enfants des rues. Et si le tourisme sexuel s'est souvent développé plus tard autour des anciennes bases militaires, ce n'est pas uniquement parce que certains anciens soldats sont revenus pour investir leur pécule de jeunes retraités en ouvrant des bars sur les plages où ils avaient vécu tant de bons moments, mais aussi parce qu'ils y ont trouvé une abondante main-d'œuvre prête à tout pour survivre, dont... les enfants des rues métis-ses des deux sexes qu'ils avaient collectivement contribué à produire.

Le service domestique constitue l'autre branche des activités « de service » vers lesquelles ces enfants sont poussés. Il peut concerner également une partie des enfants des alliances légitimes les plus dévalorisées, poussés dans les circuits de captation ou de vol caractérisés d'enfants pour le travail domestique (essentiellement des fillettes, mais pas exclusivement). Dans des contextes contemporains, il en va ainsi des « petites bonnes » en Afrique de l'Ouest ou dans le Maghreb, des *restavek* en Haïti ou des fillettes autochtones du Guatemala, que des familles métisses font retirer par leurs parents de l'école pour qu'elles les mettent à leur service, tant elles estiment que « la vraie place de l'Indienne est celle de servante » (Cumes, 2014).

Pour les garçons et pour un certain nombre de filles illégitimées, ou dans les franges les plus fragiles de l'alliance légitime la plus dévalorisée, les forces armées, les bateaux en partance pour le lointain, les gangs et les guérillas constituent l'autre grande porte de sortie. Iels y obtiennent parfois une formation professionnelle et, pourquoi pas, avec le temps, en période indépendantiste ou révolutionnaire, des galons ou un fief local. La captation de ces enfants permet de grossir les rangs de

toutes sortes de groupes armés – armées régulières, groupes rebelles ou gangs. Les armées de nombreux pays pratiquent la conscription forcée de mineurs sous forme de rafles dans les quartiers populaires ou à la campagne. Bon nombre de jeunes enfants s'engagent même volontairement, en l'absence d'alternative de survie (ni nourriture, ni scolarisation, ni avenir professionnel), ou pour venger des membres de leur famille. Une partie des filles cherche aussi, en s'engageant, à échapper à des violences physiques et/ou à l'anti-alliance absolue ou relative qui leur est imposée dans leur famille. Il peut aussi s'agir d'enlèvements caractérisés, comme le font, à l'heure actuelle, les gangs mexicains qui kidnappent nombre de jeunes migrant-es pour les inclure dans leurs rangs, ou, de manière spectaculaire et répétée, une organisation comme Boko Haram au nord du Nigeria.

Globalement, la plupart de ces (ancien-nes) enfants illégitimé-es sont envoyé-es en première ligne dans toutes les opérations militaires, astreint-es aux corvées les plus dures dans les champs, les maisons ou les usines, ou cantonné-es aux segments les plus exposés du travail du sexe/de la prostitution. On peut donc estimer que le développement opportun des anti-alliances au sein de certaines combinatoires *straight*, coloniales en général, et moderne-coloniale en particulier, a fourni à point nommé une quantité non négligeable de la main-d'œuvre (travailleur-ses agricoles sans terre, femmes et hommes de service, soldat-es) nécessaire à la colonisation elle-même.

#### *Des intermédiaires culturels et politiques*

Une autre partie de ces enfants illégitimé-es, du fait de leur sexe, de leur phénotype ou de leur position de classe, se voient confier par l'un ou l'autre de leurs géniteur-rices, ou par la société plus largement, le rôle de constituer une sorte de pont,

d'intermédiaire ou, à défaut, d'amortisseur, entre les mondes distincts de ces géniteur-rices. Je les appellerai ici les intermédiaires. Plusieurs cas de figure apparaissent.

Ce sont surtout les périodes coloniales et la différence de race qui font naître le besoin d'intermédiaires. Dans un premier temps, les enfants du viol ancillaire-esclavagiste font partie des candidat-es tout-es désigné-es. Il s'agit donc le plus souvent de Métis-ses en plus d'être éventuellement des Bâtard-es. Dans de nombreuses sociétés esclavagistes, comme les groupes au pouvoir pensent trouver parmi ces (ancien-ne-s) enfants de meilleur-es interlocuteur-es que parmi les autres racisé-es, ils les produisent et tentent de les attirer à eux. Leur position peut les amener à servir dans l'intimité de l'esclavage de maison. Les filles, en particulier, peuvent être assignées à un rôle de cuisinière, de nourrice, de bonne d'enfants ou de servante favorite. Le risque de se voir imposer l'anti-alliance relative est alors très fort. Pour les hommes, il est également possible de devenir esclave à talent, contremaître ou même administrateur.

Très vite, les administrations coloniales (religieuses d'abord, politiques ensuite), ont encadré les alliances matrimoniales en vue de susciter une production plus organisée et plus sélective d'intermédiaires, légitimant à cette fin certaines alliances matrimoniales « interraciales<sup>5</sup> » prestigieuses. Il en va ainsi des unions entre « princesses » autochtones et conquitateurs dans la Nouvelle-Espagne des premiers temps, ou des élites congo-portugaises du xvi<sup>e</sup> siècle (Balandier, 2013). Au xix<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du xx<sup>e</sup>, c'est désormais

---

5. De fait, c'est rétrospectivement que ces alliances nous apparaissent interraciales, l'idée moderne de race n'étant pas encore en vigueur à l'époque – ce qui explique d'autant mieux qu'il puisse s'agir d'alliances prestigieuses.

l'État qui accompagne et tente de réguler les anti-alliances relatives ou cherche à faire émerger des « élites intermédiaires », parfois appelées, significativement, « évolués » dans l'Afrique coloniale. Cependant, il s'agit aussi d'en contenir le nombre et les aspirations. Ainsi, Emmanuelle Saada (2007) a montré comment des dizaines de milliers d'enfants sont nés d'unions entre colonisés et colonisateurs dans le cadre d'anti-alliances relatives et d'alliances légitimes dévalorisées. Iels ont été au centre de nombreuses inquiétudes étatiques dans l'ancienne Indochine, tandis que, dans le Maghreb et le reste des colonies françaises d'Afrique subsaharienne, notamment, iels ont le plus souvent été invisibilisés. La citoyenneté leur a été le plus souvent déniée, même si des tentatives de captation ont eu lieu au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, notamment à travers l'appareil juridique et l'octroi, parfois brutal, de la citoyenneté française – conduisant par exemple au « rapatriement » soudain d'environ 4 500 enfants de mère indochinoise et de père français en 1954. De même, au Congo, mais aussi au Rwanda et au Burundi, la Belgique a d'abord toléré, puis essayé d'encadrer la pratique des colons blancs prenant à leur service des Africaines en tant que « ménagères », puis vivant avec elles en concubinage (Lauro, 2005). Quant aux enfants nés dans ce cadre ambigu, la plupart n'étaient pas reconnus par leur père. Qualifiés « d'enfants de la honte », iels n'étaient censés se mêler ni aux Noirs, ni aux Blancs et, à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle, l'État colonial a organisé leur enlèvement systématique. Emmenés loin de leur région d'origine, iels se voyaient attribuer une nouvelle identité. Plusieurs milliers d'enfants ont été concernés (entre 3 000 et 4 000 sur les 15 000 qui seraient nés, d'autres sources parlant plutôt de 20 000 enfants enlevés [Bohard, 2024 ; Benazet, 2024]). La politique se poursuit jusque dans la période 1948-1961, avec placement dans des

institutions religieuses. Symétriquement, jusqu'à aujourd'hui, la Belgique se refuse presque systématiquement à délivrer des visas aux enfants métis-ses qui souhaitent venir en Belgique et tenter de faire reconnaître la paternité de leur géniteur parti un beau jour sans laisser d'adresse.

Quelle que soit l'époque, la « mission » des intermédiaires est difficile – et ingrate. Les enfants illégitimé-es restent souvent soupçonné-es de ne pas être complètement fiables, assez « blanchi-es » ou « civilisé-es », et d'être toujours susceptibles de se retourner vers leur culture ou classe d'origine. Iels y sont d'ailleurs finalement le plus souvent renvoyé-es par mille logiques quotidiennes de discrimination. Si l'on sait que les intermédiaires sont issu-es de l'anti-alliance relative, cette origine risque d'agir comme un stigmate, ou tout du moins comme un point faible à exploiter ou comme un prétexte pour limiter leur ascension.

*Contrarier son destin : combats abolitionnistes,  
fuite et engagements révolutionnaires*

Il existe aussi des échappées, des lignes de fuite que certain-es enfants illégitimé-es ont réussi à tracer. La migration, la désertion, le combat frontal ou l'« intégration », qu'elle soit paradoxale ou conduise jusqu'aux positions sociales les plus convoitées : la panoplie des réponses est vaste. Cela peut être grâce à la complicité de leur mère, ou en son honneur. Les échappées peuvent se produire à la faveur de circonstances historiques exceptionnelles, que ces enfants peuvent contribuer à faire advenir. Les rapports sociaux de sexe, cependant, marquent profondément ces échappées. Je présenterai ici quelques exemples pour mémoire. Certains concernent davantage la « bâtardise » de classe, d'autres le « métissage » entre géniteur-rices de statut socio-racial différent.

Certain-es choisissent la fuite et la contre-attaque politique. Ainsi, en Guadeloupe, Rosalie (mieux connue comme la Mûlatresse Solitude) s'est lancée sans hésiter dans la lutte contre le rétablissement de l'esclavage – avant d'être exécutée en 1802, âgée de 30 ans à peine. Frederick Douglass a connu un destin plus heureux. Né en esclavage, après une vie particulièrement longue et mouvementée, il s'est hissé jusqu'au rang de consul-général états-unien de la République d'Haïti (1889-1891) après avoir été en 1872 désigné à son insu par l'Equal Rights Party comme candidat à la vice-présidence des États-Unis<sup>6</sup>. De même, le brésilien Luiz Gonzaga Pinto da Gama, né en 1830 d'une mère noire libre et d'un père blanc, tenu pourtant en esclavage entre ses 10 et ses 17 ans, est parvenu à devenir avocat et l'un des ténors de la lutte abolitionniste.

Dans un contexte plus récent et libéré du mode de production esclavagiste, on trouve le destin fulgurant de Bob Marley. Né en 1945 à la Jamaïque, encore colonie anglaise, de l'union d'une jeune mère noire de 18 ans désapprouvée par sa famille et d'un contremaître de plantation de 59 ans, anglais, blanc, qui n'a contribué que de très loin à sa survie matérielle, il illustre le talent de certain-es de ces enfants des alliances les plus dévalorisées, quasi interdites, à déjouer les effets prévisibles de la combinatoire *straight*.

De l'autre côté du monde, dans une situation qui mêle les effets retardés du servage et les rapports de classe de la Russie aristocratique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Daria Mirvoda (*alias* Mania Otrada) illustre les stratégies de fuite sans retour (Otrada, 1963). Daria est née en 1874 en Ukraine,

6. Aux côtés de la première femme à se porter candidate à ce poste, Victoria Woodhull, elle-même septième enfant d'une alliance matrimoniale bas de gamme de colons européens et mariée à 15 ans à un homme de treize ans son aîné.

quelques années à peine après l'abolition du servage. Sa mère était une paysanne qui, enfant, avait été, conformément à la coutume, « prise » comme « compagne de jeux » de la fillette du seigneur, qui l'avait ensuite aidée à suivre une formation d'économat. Étant l'une des plus belles jeunes filles du village, elle avait épousé un *koulak*, parti depuis bien longtemps à la guerre de Crimée quand Mania est née – son géniteur étant le fils du seigneur local. Après avoir passé ses six premières années au village, Mania, un jour où elle accompagnait sa mère engagée comme « extra » au château, fut « remarquée » – pour sa vivacité d'esprit, ses beaux yeux et vraisemblablement surtout pour sa ressemblance avec son géniteur – par le père de celui-ci, le vieux seigneur, qui demanda derechef à sa mère de la lui « donner » pour qu'il la fasse élever au château.

Daria a alors brusquement et radicalement changé de vie. Elle est d'abord devenue la protégée du *barine* (le père de son géniteur), qui l'adorait et lui a fait découvrir et partager le luxe de la vie aristocratique. Cependant, il est mort rapidement, la laissant à 9 ans officiellement pupille de son géniteur. La femme de son géniteur, qui la traitait comme une intruse, l'a alors désignée comme fillette de compagnie de son jeune demi-frère – avec qui elle a développé une excellente relation. À 12 ans, la femme de son tuteur l'a fait envoyer le plus loin possible, en pension dans une école de popes particulièrement sordide où, ostracisée en tant que paysanne, elle a failli mourir du typhus. À 19 ans, diplôme d'institutrice en poche, plutôt que d'épouser un pope, elle est partie enseigner dans une lointaine école de village, a réussi à éviter un mariage obligé qu'elle redoutait, à la faveur d'un refroidissement des rapports entre son tuteur et l'épouse de celui-ci, puis à se faire envoyer en Suisse. Elle a appris à cette occasion que le *barine* avait laissé pour elle une

coquette somme pour son éducation et sa dot. En Suisse, elle a rencontré un jeune français étudiant en psychiatrie (la filière courte de la médecine à l'époque). Le coup de foudre a été réciproque, même si elle a dû attendre qu'il finisse ses études pour l'épouser et s'établir avec lui en France, où elle a eu avec lui deux filles et a travaillé à ses côtés dans l'asile d'aliénés (comme on les appelait à l'époque) qu'il avait créé. Daria n'a pas peu contribué à y attirer une importante clientèle russe blanche – notamment celles et ceux dont les familles de l'aristocratie cherchaient à se débarrasser.

Daria ne devait plus jamais retourner au pays natal ni revoir aucun membre de sa famille. La légende raconte que, pendant la révolution, son demi-frère maternel (paysan révolutionnaire) a fusillé son demi-frère paternel (devenu le seigneur en titre) sur le perron du château. Toujours est-il qu'à des milliers de kilomètres de là, Daria était parvenue à faire de son « exotisme » un atout et à connaître, avec son mari, une forte ascension sociale, au prix d'un exil radical et d'une coupure définitive avec l'ensemble de sa « famille ». Son histoire, qui illustre la captation d'enfants par une classe aristocratique sur deux générations en s'appuyant sur une forme d'anti-alliance relative en quelque sorte préparée de longue date, aurait dû demeurer à jamais secrète. Même à des milliers de kilomètres, Daria a caché le stigmate de la « bâtardise » pendant des décennies pour préserver la réputation de ses deux filles. Finalement, à 80 ans passés, sous un nom d'emprunt et à compte d'autrice, elle a publié son autobiographie. Ses filles ont tenté d'en acheter tous les exemplaires afin d'éviter la propagation de l'histoire. Certains, pourtant, sont arrivés dans les mains de l'une de ses petites-filles, qui ne craignait pas le scandale et s'est même fait une gloire de cette aïeule rebelle. Celle-ci les a ensuite transmis à ses propres filles – j'en ai donc été l'une des dépositaires. Et je

tiens à saluer, ici, sa mémoire bâtarde, qui rejoint celle de toutes celles pour qui Flora Tristan a écrit dès 1835 son *opus* visionnaire, « Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères » (2022 [1835]).

D'autres exemples illustrent comment, en l'absence d'union matrimoniale légitime entre les géniteur·rices, la différence de classe peut produire des formes d'illégitimation qui ouvrent des destins exceptionnels. Ainsi, précisément, Flora Tristan : née en 1803 d'un père péruvien aristocrate et fortuné et d'une mère française de la petite bourgeoisie, elle se voit radicalement fragilisée par l'absence d'union civile reconnue entre ses parents. Du coup, quand elle devient orpheline de père à 4 ans, sa mère et elle sont déclassées, ce qui la conduit à un mariage précoce et malheureux – la violence exercée par son mari provoquant finalement sa mort prématurée. Sa famille péruvienne lui refusera une réelle reconnaissance, de sorte qu'elle finira par endosser fièrement le statut de paria et à s'impliquer avec fougue dans la lutte des opprimé·es, tant par la classe que par le sexe (Tristan, 2004 [1837]). Plus brutalement, Louise Michel vient au monde dans le cadre d'une anti-alliance relative entre une femme travaillant comme servante et le fils d'un châtelain noble. Celui-ci lui assure une solide éducation, sans pour autant épouser sa mère. C'est armée de ce savoir qu'au lieu de devenir une intermédiaire, Louise Michel prendra fait et cause pour la Commune et s'abstiendra bien d'entrer dans l'alliance matrimoniale. Cependant, à travers les deux exemples de Flora Tristan et de Louise Michel, force est de constater qu'une véritable légitimation sociale par l'action politique semble bien réservée aux fils illégitimés – les filles se trouvant plus souvent amenées du côté de la critique et de la lutte sociale.

### **Stratégies de production d'enfants illégitimé-es : l'exemple de l'Abya Yala colonisée**

Je voudrais revenir maintenant sur la logique de production des enfants illégitimé-es dans le cas de l'Abya Yala colonisée, en prenant en considération plusieurs niveaux. D'abord, en analysant un ensemble de comportements procréatifs masculins sur le plan individuel, en particulier autour de ce qui est parfois appelé « paternité irresponsable ». Intimement liés à l'anti-alliance, ces comportements sont souvent constatés avec fatalisme ou moralisme, mais leur sens profond échappe tant que l'on ne les analyse pas dans leur globalité. Ensuite, en montrant comment, collectivement, les hommes s'organisent pour peser sur la combinatoire *straight* – non seulement sur les modalités de l'alliance matrimoniale mais aussi sur les modalités de la procréation (le travail de production des enfants).

#### *Stratégies individuelles des hommes*

Nous avons vu, en suivant les premières indications de Lugones, combien la colonisation européenne avait bouleversé les combinaisons *straight* des sociétés envahies. Dans une partie importante d'entre elles, on sait que les femmes avaient leur mot à dire, voire décidaient collectivement et individuellement de l'alliance matrimoniale. D'autres sociétés, notamment les empires maya, aztèque et inca, paraissent bien avoir été dominées par les hommes, comme l'ont souligné en premier lieu un certain nombre d'activistes et d'intellectuelles autochtones, telles Lorena Cabnal, Julieta Paredes et Aura Cumes (respectivement 2015, 2010, 2017).

Toujours est-il que, même s'il est difficile de trouver des informations précises et fiables sur le sujet, il semble que les anti-alliances relatives et absolues aient eu moins de place

dans beaucoup des sociétés antérieures à la colonisation du continent – espérons que de nouvelles recherches viennent éclairer cette importante question. Et, avec la combinatoire *straight* moderne-coloniale progressivement imposée à partir de 1492, éventuellement en confluence ou en jonction avec des formes locales de patriarcat, ce sont désormais les hommes, et en premier lieu les envahisseurs puis les colons et les propriétaires de personnes esclavagisées, qui deviennent les principaux ou les seuls décideurs, d'une part, dans les différentes formes d'alliance matrimoniale et, d'autre part, quant à la filiation.

Il est important de rappeler au préalable que les hommes colonisés et surtout ceux tenus en esclavage (de même que les femmes dans ces mêmes situations), ont vu leur droit à l'union légitime (et au choix de la/du partenaire) et à la paternité/maternité, massivement dénié. Rappelons que c'est d'ailleurs en ce sens, notamment, que Lugones estime que l'humanité leur a été ôtée (et donc le genre, ne leur laissant qu'un sexe).

On peut toutefois nuancer cette affirmation de plusieurs manières – sans même s'interroger sur le fonctionnement des différentes combinaisons *straight* qui ont pu exister avant l'invasion, et qui ne garantissaient pas forcément le « mariage » ni la parentalité à tous les « hommes » et à toutes les « femmes ». D'abord, parce que l'Église elle-même a souvent insisté pour convertir Autochtones et esclavagisé-es ; or, le statut de chrétien-ne débouchait pas sur l'obligation du mariage religieux. L'Église a donc souvent poussé les propriétaires à faire entrer leurs « possessions » dans des formes d'alliance légitime, tout comme elle a insisté auprès des autres colonisés et des « libres de couleur » pour qu'ils y entrent également. Ensuite, parce que, comme on le sait, une partie importante des hommes colonisés-racisés ont accepté de collaborer avec

les colonisateurs en échange d'une position de pouvoir relative par rapport aux femmes de leur race et de leur classe – ce que déplore Lugones. Entrer dans les nouvelles formes d'alliance légitimées – même très dévaluées – dans la combinatoire *straight* moderne-coloniale – a pu conférer à ces hommes des « prérogatives » nouvelles sur les femmes colonisées-racisées. Au demeurant, même les exclus temporaires ou définitifs de l'alliance légitime – hommes en esclavage et travailleurs forcés, prisonniers, bagnards, marins, hommes en armes aux plus bas niveau hiérarchique – ont obtenu le privilège de pouvoir imposer des anti-alliances à un certain nombre de femmes et d'hommes. Comme l'a bien souligné Tabet, « l'homme le plus pauvre du monde trouve toujours de quoi se payer un-e pute ». Par exemple, si l'argent était interdit au bagne de Cayenne<sup>7</sup>, les détenus pouvaient être rémunérés par des petits jetons de métal indiquant en toutes lettres : « 1 passe avec [prénom féminin] ». Sans même parler de la possibilité d'imposer à un ensemble de femmes et d'enfants l'anti-alliance relative ou absolue.

Revenons maintenant aux nouvelles pratiques de production d'enfants permises aux différents hommes par l'imposition de la combinatoire *straight* moderne-coloniale. Concernant la filiation (la « propriété » des enfants une fois né-es), j'ai dit que c'est 1662 en Virginie, avec l'adoption du *Partus sequitur ventrem*, que les colonisateurs et propriétaires de personnes esclavagisées ou de travailleur-ses forcé-es (se) sont rendus radicalement irresponsables comme géniteurs des enfants qu'ils pouvaient forcer les femmes à porter – tout en s'octroyant un droit de propriété absolue sur ces enfants en tant

7. Fonctionnant de 1852 à 1946, il a vu passer plus de 70 000 condamnés, dont à peine un ou deux milliers de femmes.

que possesseurs, le cas échéant, de la femme leur ayant donné le jour. Enfin, ils se sont aussi attribué le pouvoir de reconnaître n'importe quel enfant selon leur bon vouloir et de l'inclure dans leur lignée, immédiatement, après des années ou sur leur lit de mort.

Concernant maintenant la production des enfants elle-même, c'est dans ce cadre de filiation, le plus avantageux qui soit, que la plupart des hommes, surtout les possédants blancs mais aussi les autres, ont pu se permettre pendant des siècles et jusqu'à aujourd'hui, de se montrer indifférents au fait d'imposer une grossesse, voire une maternité, à une ou plusieurs femmes, que ce soit dans le cadre des alliances légitimes, des alliances interdites ou des anti-alliances. Globalement, l'idéologie dominante de la nouvelle combinatoire *straight* affirme même que les « vrais hommes » sont censés « mettre enceintes » un maximum de femmes pour leur faire produire un maximum d'enfants, sans avoir à se responsabiliser de la plupart d'entre eux. Dans le cadre des unions matrimoniales légitimes, une expression idiomatique en espagnol est répandue sur tout le continent : un homme avisé doit garder sa femme « pieds nus et enceinte dans la cuisine » (*desclaza y embarazada en la cocina*). Jusqu'à aujourd'hui, dans le nord de l'Argentine, des hommes pratiquent le *chineo*, qui consiste tout simplement à sortir se promener et chercher une jeune fille autochtone à violer, dans le cadre d'une tradition de prédation déjà dénoncée amèrement et crûment illustrée par le célèbre chroniqueur indien Felipe Guamán Poma de Ayala (Valko, 2024). Quant aux autres femmes à qui les hommes imposent simultanément l'anti-alliance relative – prostituées/travailleuses du sexe, femmes esclavagisées, domestiques ou « butin de guerre », c'est à elles de se débrouiller pour éviter toute grossesse et, sinon, d'en assumer les conséquences.

Bien sûr, une partie des hommes esclavagisés ou colonisés ont refusé ces logiques et n'ont eu de cesse de déployer des efforts considérables pour habiter au mieux un rôle paternel, pour protéger leurs enfants contre les considérables violences auxquelles iels étaient structurellement exposé-es et pour les tirer autant que possible vers une meilleure position de classe et/ou de race. Ils ont tenté contre vents et marées d'effacer le stigmate de mauvais mari et de père démissionnaire et incapable que la société raciste et classiste a voulu jusqu'à aujourd'hui leur faire porter. Cependant, d'autres – ou parfois, les mêmes – ont également adopté, simultanément ou exclusivement, les logiques de la combinatoire *straight* moderne-coloniale et la pratique de l'anti-alliance.

#### *Stratégies collectives de production d'enfants*

Imposer des enfants à une femme dans le cadre de l'anti-alliance relative, à titre individuel, est souvent lu comme une manière de montrer sa vigueur génésique et, parfois, comme un indice d'immatunité et d'irresponsabilité individuelle. Je propose de considérer qu'il s'agit au contraire d'une pratique fermement ancrée dans une logique collective de pouvoir qui unit les hommes, volontairement ou non, au-delà de leurs oppositions de classe et de race, pour imposer aux femmes dans leur ensemble (quoiqu'à des titres et des degrés divers) une position subordonnée dans le travail de production d'enfants. Cette stratégie masculine peut bénéficier à l'État-nation colonisateur, au système capitaliste dans son ensemble, sous forme de production de producteurs, mais aussi, directement, à chaque homme individuellement et aux hommes collectivement, comme classe.

De même que le discours dominant sur la « prohibition de l'inceste » cache la massivité de la pédocriminalité, le discours qui déplore l'impossibilité pour les hommes d'être sûrs de

leur paternité (dans l'alliance légitime) cache le pouvoir qu'ils retirent en imposant aux femmes et aux enfants leur irresponsabilité génésique dans toutes les autres formes d'alliance matrimoniale – et en particulier dans le cadre de l'anti-alliance. Toute une partie de leurs stratégies concerne en effet la production d'enfants « collectifs », en quelque sorte.

Ainsi, de nombreuses combinatoires *straight* issues de la matrice moderne-coloniale sont organisées de sorte que tout un pan de la production d'enfants relève d'un processus collectif-collaboratif-anonyme, et bénéficie à tous les hommes – même si c'est de manière inégale. Le premier niveau de pratiques collectives accomplies comme sans y penser, de manière routinière, mais dépassant de très loin le caractère individuel et en apparence aléatoire, immédiatiste et opportuniste des actes posés, réside dans l'imposition d'anti-alliance relative sous forme de viol « classique » ou de viol ancillaire-esclavagiste conduisant les femmes à la grossesse. Souvent, même si ce n'est pas l'objectif conscient premier du viol, l'idée d'imposer à la femme une grossesse rôde, et le caractère éventuellement répétitif des actes est propice. Or, le plus souvent, les enfants produit-es contribuent d'une manière ou d'une autre à accroître la richesse des hommes. En effet, quand des marins violent des femmes esclavagisées sur le bateau de la traite jusqu'à ce qu'elles deviennent enceintes, ils accroissent la valeur de la marchandise de l'armateur. Quand un maître viole une femme esclavagisée et que celle-ci met au monde un-e enfant, il accroît directement son cheptel et donc sa richesse. Si c'est le contremaître qui est en cause, il enrichit son propre maître. Et quand un *bacendero* « engrosse » les paysannes du village, il contribue à la mise à disposition de main-d'œuvre pour les hommes de sa classe et pour la petite société coloniale à laquelle il appartient. Il bénéficie lui-même directement de

cette main-d'œuvre lorsqu'il fait travailler « ses » Bâtard-es ou ceux des autres, comme s'il s'agissait de parfait-es inconnu-es. Historiquement, lorsque l'achat d'esclaves s'avérait difficile ou que la mise en coupe réglée des peuples autochtones ne permettait plus de jouir d'une main d'œuvre suffisante, la contribution collective de nombreux hommes au « pot commun » de la production d'une main-d'œuvre flottante a indéniablement rendu de grands services, localement mais aussi globalement, à l'entreprise coloniale.

Un deuxième niveau, plus explicite de cette production collective-anonyme d'enfants, est celui des viols de guerre-coloniaux, où l'intention d'obliger à porter des enfants est souvent proclamée. Un tel projet n'a de sens que dans des sociétés marquées par l'idéologie raciste moderne et des combinatoires *straight* où la descendance est patrilinéaire. Ces viols permettent alors de créer une nouvelle population, qui va contribuer à peupler les territoires colonisés en se mêlant à la population d'origine, voire en s'y substituant, et qui servira aussi éventuellement à les administrer, comme on l'a vu, en tant qu'« intermédiaires ». La colonisation d'Abya Yala constitue le paradigme même de cette situation. Et aujourd'hui encore, même un modeste soldat ayant semé sur son passage Bâtard-es et enfants du viol (dans le cadre combiné du viol de guerre et de la prostitution/du travail du sexe) dans des pays lointains luttant pour se libérer du joug étranger contribue de manière diffuse à affirmer l'ancien pouvoir colonial longtemps après sa disparition, jusque dans des endroits qui ont payé le prix fort pour s'en débarrasser<sup>8</sup>.

8. Les fonctionnaires coloniaux et même des « scientifiques » ont aussi laissé des « marques », comme le montre le roman *Portrait buaco* (2023) de la péruvienne Gabriela Wiener, qui suit la trace de son ancêtre allemand, « quasi-découvreur » du Machu Picchu.

*Le contrôle technique, législatif et politique global*

Concernant les stratégies collectives des hommes visant à produire, à certains moments et à certains endroits, d'importantes quantités d'enfants illégitimé-es, un dernier niveau mérite d'être examiné : celui du contrôle technique, législatif et politique de la procréation et de la filiation. La période actuelle prolonge l'histoire coloniale.

Sur le plan « technique », d'abord, on constate la mainmise masculine sur les connaissances et sur les techniques qui permettraient aux femmes de se soustraire à la production d'enfants ou de la différer. On sait que les connaissances que les femmes possédaient, à certaines époques et dans certaines cultures, ont été systématiquement discréditées, attaquées et effacées par la science masculine moderne-coloniale. Aujourd'hui, contrairement à ce qu'affirment bien des récits enchantés sur les savoirs cachés des femmes, des sage-femmes et des sorcières, sur la plupart du territoire d'Abya Yala, dans les campagnes, les bidonvilles ou les camps de réfugié-es, les jeunes filles ignorent l'essentiel des mécanismes de la procréation – tandis que les jeunes hommes savent non seulement « comment on fait les enfants », mais aussi comment éviter de les concevoir et, éventuellement, comment s'en débarrasser. Quand l'interruption volontaire de grossesse est interdite, ce sont souvent les hommes qui ont les contacts des médecins qui la pratiquent clandestinement (souvent également des hommes, qui au passage peuvent amasser des sommes rondellettes), les hommes aussi qui peuvent plus facilement réunir l'argent pour les payer. Ce sont des hommes qui décident quel type de recherche doit être financé en matière contraceptive et abortive (Más allá de Beijín, 1994 ; Ströbl, 1994 [1991] ; des hommes qui dirigent les usines pétrochimiques fabriquant les

molécules nécessaires à la contraception chimique, sans parler de la fabrication des préservatifs ou des stérilets.

Sur le plan légal et politique, comme on le sait, ce sont surtout des hommes, largement majoritaires dans les assemblées, qui votent les lois qui régissent, d'une part, la responsabilité des géniteurs vis-à-vis des génitrices et des enfants et, d'autre part, la possibilité pour les femmes de minimiser les grossesses non désirées. Et force est de constater que, depuis 1492 au moins, les hommes se sont organisés pour exclure les femmes des assemblées législatives ou des instances religieuses qui décident de ces lois. Ainsi, quant à la responsabilité des géniteurs, je ne reviendrai pas sur l'adoption en 1662 du *Parus sequitur ventrem* par une assemblée exclusivement masculine. En 1793, une certaine Olympe de Gouges, qui s'était avisée de réclamer, en plus de l'abolition de l'esclavage et de l'égalité pour les femmes, des droits égaux pour les « enfants naturels », s'est heurtée à une brutale fin de non-recevoir. Et, aujourd'hui, on peut penser au scandale que font beaucoup d'hommes lorsqu'il s'agit de reconnaître leur paternité ou, pire encore, de contribuer aux responsabilités quotidiennes, ou ne serait-ce qu'aux frais liés à l'éducation des enfants – quand toutefois la loi les y oblige.

Quant à la possibilité pour les femmes d'éviter de mener à terme les grossesses de l'anti-alliance notamment, on sait que ces assemblées religieuses ou civiles, principalement ou exclusivement masculines, font de leur mieux pour interdire l'éducation sexuelle, restreindre l'information et l'accès à la contraception et, surtout, pour prohiber l'interruption volontaire de grossesse. Aux États-Unis, l'organisation National Advocates for Pregnant Women (NAPW) estime que pas moins de 1 700 femmes ont été détenues ou emprisonnées pour différents délits associés à la gestation entre 1973 et 2022

(Lima, 2022). Au Salvador, qui possède depuis 1998 l'une des lois les plus restrictives du monde et dont le nouveau président qualifie l'IVG de génocide, l'interruption de grossesse peut coûter jusqu'à cinquante ans de prison. En Argentine, enfin, où le droit à l'IVG a été obtenu de très haute lutte en 2020, il est déjà remis en cause par un président d'extrême droite.

Autant d'éléments, donc, qui ont concouru, depuis les premiers siècles de la colonisation esclavagiste jusqu'à aujourd'hui, à pousser les femmes d'Abya Yala à produire de nombreux enfants. On verra au chapitre suivant que, dans certaines périodes, certaines femmes, en particulier afrodescendantes et autochtones, mais aussi au-delà d'Abya Yala, ont été au contraire empêchées d'avoir des enfants, notamment par la stérilisation forcée. Cependant, durant la plus grande partie de l'histoire coloniale d'Abya Yala, en particulier tant qu'a duré l'esclavagisme, il a surtout été question de maximiser la production d'enfants par les femmes – en donnant une place de choix à la production d'enfants illégitimés ou, à défaut, de faible statut.

\*

Dans ce chapitre, je suis partie de deux constatations empiriques : d'une part, l'existence des enfants illégitimés et leur production en grand nombre dans certains espaces-temps – j'ai montré qu'il ne s'agissait pas d'un hasard, mais que ces enfants possédaient une grande utilité sociale ; d'autre part, l'existence de pratiques procréatives en apparence irresponsables et aberrantes de la part de nombreux hommes, dans le cadre de l'anti-alliance en particulier. Nous avons vu que, loin de constituer des errances individuelles, ces pratiques d'imposition de grossesses « hors cadre » à de nombreuses femmes, souvent

en parallèle d'alliances matrimoniales légitimes (du côté des hommes), possédaient une logique collective et faisaient système. En effet, ces pratiques masculines relevant de ce que je propose de baptiser « procréation collective-anonyme » permettent précisément la production d'un important volant d'enfants illégitimé-es.

Je me suis ensuite penchée plus particulièrement sur l'histoire de la colonisation européenne d'Abya Yala. Grâce à la combinatoire *straight*, j'ai pu faire le lien entre trois phénomènes bien connus mais jusqu'ici imparfaitement reliés. D'abord, l'imposition massive de l'anti-alliance, dans ses diverses formes, aux femmes colonisées et mises en esclavage. Ensuite, l'imposition à ces femmes d'innombrables grossesses forcées. Enfin, la production massive d'enfants illégitimé-es. Celle-ci apparaît dès lors, non pas comme un « sous-produit » ou un effet secondaire inattendu (bien qu'éminemment prévisible) d'une supposée bestialité sexuelle des envahisseurs, des colons ou des hommes en général, alliée à une vulnérabilité naturelle des femmes au viol et à la grossesse, mais comme le résultat souhaité d'une pratique collective masculine, voire d'une stratégie concertée sous l'égide des colons possédants, efficacement secondés par les hommes des classes et races subordonnées.

La production collective-anonyme de ces enfants illégitimé-es est différente du métissage en général ou d'autres alliances interclassistes, elle n'en constitue qu'une partie. En effet, métissage et interclassisme peuvent également avoir lieu dans le cadre d'alliances légitimes, parfois désirées par les deux parties. Beaucoup de ces alliances légitimes étant cependant dévalorisées ou très dévalorisées, elles conduisent certain-es des enfants qui en sont issu-es à rejoindre les rangs des enfants illégitimé-es. Dans le cas historique concret d'Abya

Yala, où le « métissage » est un sujet si central, si sensible et si refoulé, il est capital d'établir cette distinction, si fine et fragile soit-elle. Pour défendre la mémoire des mères, des enfants et de très nombreuses familles du côté volontaire du métissage forcé, mais aussi de l'autre, pour saisir pleinement les logiques à l'œuvre dans l'avènement du système-monde moderne-colonial, à travers la colonialité simultanée du genre, de la race et de l'hétérosexualité.

En effet, les enfants illégitimé-es ainsi produit-es ont été important-es d'abord, par leur nombre, surtout dans les premiers temps de la colonisation. Pour pallier les effets du génocide et l'énorme besoin de main-d'œuvre pour la production agricole et minière, pour la guerre et la production de nouveaux enfants, d'abord. Pour créer une nouvelle population susceptible d'occuper le territoire colonisé et de « grand-remplacer » les survivant-es du génocide, ensuite. Mais, sur le long terme, iels n'auraient pas suffi, sans les enfants des alliances matrimoniales légitimes, « classiques » et « dévalorisées ». Alors, globalement, plus qu'à leur nombre, leur importance tient à leur statut si particulier. Ces enfants ne sont pas exactement, ou pas simplement, au point le plus bas de l'échelle sociale. Leur naissance dans le cadre de l'anti-alliance est un moyen d'en faire une main-d'œuvre tout à fait spécifique : libérée non pas seulement des moyens d'une existence auto-suffisante, mais aussi et bien plus radicalement, des liens familiaux au sein desquels elle aurait pu s'insérer dans des logiques d'autosuffisance.

Autrement dit, anti-alliance et enfants illégitimé-es constituent moins un effet secondaire malheureux de la colonisation qu'un mécanisme autorisé, voire volontairement mis en place et entretenu, dans le cadre de l'imposition d'une nouvelle combinatoire *straight* moderne-coloniale, dans le but de permettre la

colonisation. C'est du moins ce que l'on peut constater dans le cas de la colonisation européenne d'Abya Yala : les enfants illégitimé-es ont constitué la force vive permettant non seulement l'enrichissement ponctuel de différents groupes sociaux (européens-blancs, bourgeoisie des deux sexes, classe des hommes), mais de manière beaucoup plus vaste, collectivement, la mise en place du système-monde moderne-colonial capitaliste.

SERVICE DE PRESSE  
NE PAS DIFFUSER